



*Association des C.O.
du collégial*

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DE FONDATION
de l'Association des C.O. du Collégial (ACOC),
tenue au Campus Notre-Dame-de-Foy à Cap-Rouge,
le mercredi 6 juin 2001, de 10h15 à 12h10.**

PRÉSENCES :

Odette Garceau, c.o.	Cégep de Ste-Foy	Clément Gravel, c.o.	Centre collégiales Charlevoix
Louise Bernier, c.o.	Cégep de Ste-Foy	Julie Comtois, c.o.	Cégep de Lévis-Lauzon
Michel Lavallée, c.o.	Collège Laflèche	Sylvie Grenier, c.o.	Cégep de Lévis-Lauzon
Nicole Gagné, c.o.	Collège Laflèche	Hélène Trudeau, c.o.	Cégep St-Jean-sur-Richelieu
André Gagné, c.o.	Collège de la Gaspésie	France Paradis, c.o.	Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
Léo Blanchet, c.o.	Cégep de Maisonneuve	Andrée Piché, c.o.	Cégep Lionel-Groulx
Micheline Fortier, c.o.	Cégep St-Hyacinthe	Jeannine Lafrenière, c.o.	Collège Héritage
Marie Bourdeau, c.o.	Cégep de Sherbrooke	Wilfrid Larochelle, c.o.	École Vincent-d'Indy
Francine Jobin, c.o.	Cégep Sorel-Tracy	Johanne Massé, c.o.	Cégep Gérald-Godin
Raymond Jean, c.o.	Cégep André Laurendeau	Marjolayne Grenier, c.o.	Cégep F-X Garneau
Chantal Demers, c.o.	Cégep Montmorency	Gaétane Loubier, c.o.	Cégep F-X Garneau
Caroline Simard, c.o.	Cégep Rivière-du-Loup	Marie-Claude Morin, c.o.	Collège André-Grasset
Michel Héroux, c.o.	Cégep de Trois-Rivières	Adrienne Hogue, c.o.	Campus St. Lawrence
Jocelyne Dionne, c.o.	Cégep de Trois-Rivières	Bruno Tremblay, c.o.	Cégep Limoilou
Nicole Gagnon, c.o.	Cégep de Rimouski	Aurèle Jalbert, c.o.	Cégep Abitibi-Témiscamingue
Nicole Dufour, c.o.	Collège Mérici		
Caroline L. Morest, c.o.	Collège Mérici	Roland Roy, c.o.	Retraité du Cégep de Ste-Foy

Ouverture de l'assemblée

Bruno Tremblay souhaite la bienvenue à tous les c.o. présents. Il suggère que monsieur Roland Roy agisse comme animateur de l'assemblée.

Il est proposé par Michel Héroux, appuyé par Wilfrid Larochelle que monsieur Roland Roy agisse comme animateur de l'assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé par Roland Roy, appuyé par Bruno Tremblay que monsieur Wilfrid Larochelle agisse comme secrétaire de l'assemblée de fondation.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Roland Roy, appuyé par Bruno Tremblay, propose l'ordre du jour suivant :

1. Présentation des Statuts
 2. Adoption des Statuts
 3. Fondation de l'association
 4. Élection
 5. Varia
 6. Levée de l'assemblée
- La proposition est adoptée à l'unanimité



*Association des C.O.
du collégial*

1. Présentation des Statuts

Bruno Tremblay présente le texte des Statuts de l'Association des c.o du collégial revu et corrigé par différents membres.

Odette Garceau demande de pointer les différences entre l'ébauche présentée à tous les c.o. du collégial via Internet et le texte revu et corrigé à partir des commentaires des c.o. lors de la consultation par courriel et lors d'une rencontre de discussion tenue le lundi 4 juin (1^{ère} journée du colloque).

Bruno Tremblay explique le travail exécuté pour obtenir le nouveau texte et tenir compte des précisions demandées. Il présente chaque section du texte et vérifie auprès des participants la compréhension des phrases, des paragraphes et des articles.

2. Adoption des Statuts

L'animateur d'assemblée mentionne que des membres désirent, avant d'adopter les Statuts, retirer le mot « principalement » au point 4.1 (Membres réguliers).

Le vote est demandé sur la proposition de Michel Lavallée, appuyé par Léo Blanchet.

Il est effectué à mainlevée.

La proposition est adoptée à la majorité.

Il est proposé par Jeannine Lafrenière, appuyé par Sylvie Grenier, de retirer à la section 4.2 (Membres associés) les mots « n'oeuvrant pas principalement au collégial ».

Le vote est demandé sur la proposition. Il est effectué à mainlevée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

À la suite de ces deux amendements à la proposition de Bruno Tremblay, appuyée par Michel Héroux, l'Assemblée adopte à l'unanimité les Statuts tel qu'amendés.

L'Assemblée discute de la différence au point 5 entre la cotisation et les frais d'inscription aux activités de perfectionnement.

Odette Garceau invite Bruno Tremblay à clarifier les objectifs de la section 3. Ce dernier clarifie.

Louise Bernier demande d'essayer de maintenir les coûts du membership à zéro pour tenir compte des c.o. dont l'emploi est précaire dans le réseau collégial.

France Paradis espère une souplesse pour éviter la lourdeur possible engendrée par la création d'une association.



*Association des C.O.
du collégial*

3. Fondation de l'ACOC

Il est proposé par Michel Héroux, appuyé par Andrée Piché, lors du perfectionnement de juin 2001 des c.o. du collégial, de fonder un regroupement.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé par Michel Héroux, appuyé par Léo Blanchet, que le regroupement se nomme Association des c.o. du collégial (ACOC) tel qu'adopté dans les Statuts.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. A) Élection du Conseil exécutif

L'animateur d'assemblée encourage des volontaires à proposer leurs candidatures pour former le premier Conseil exécutif.

Bruno Tremblay et Philippe Brosseau se proposent volontaires (ce dernier par un courriel).

L'animateur demande aux participants de proposer des candidats ou candidates.

Il est proposé par Aurèle Jalbert, appuyé par Wilfrid Larochelle de soumettre la candidature d'André Gagné.

Il est proposé par Michel Héroux, appuyé par France Paradis de soumettre la candidature de Raymond Jean

Il est proposé par Bruno Tremblay, appuyé par Raymond Jean de soumettre la candidature d'Hélène Trudeau

Il est proposé par Francine Jobin, appuyé par Nicole Gagnon de soumettre la candidature de Jeannine Lafrenière

Jeannine Lafrenière retire sa candidature.

L'Assemblée a élu son premier Conseil exécutif par acclamation :

Hélène Trudeau, c.o. au cégep St-Jean-sur-Richelieu

Philippe Brosseau, c.o. au cégep de St-Jérôme

André Gagné, c.o. au cégep de la Gaspésie et des Îles

Bruno Tremblay, c.o. au collège de Limoilou

Raymond Jean, c.o. au cégep André-Laurendeau

B) Comité de perfectionnement

L'animateur de l'Assemblée encourage des volontaires à se présenter au Comité de perfectionnement de l'année prochaine.

Comme il n'y a pas de volontaire, il est proposé par André Gagné, appuyé par Hélène Trudeau que le Conseil exécutif nomme les membres du Comité de perfectionnement.

La proposition est adoptée à l'unanimité.



C) Cotisation

Il est proposé par Aurèle Jalbert, appuyé par Hélène Trudeau de mandater le Conseil exécutif pour proposer et évaluer les modalités d'une éventuelle cotisation à la prochaine assemblée générale. La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Varia

Bruno Tremblay demande à l'Assemblée de proposer des mandats au Conseil exécutif :

- créer des liens auprès de différents partenaires notamment l'OCCOPPQ, ministères et la Fédération des cégeps;
- se donner un mandat commun pour l'année avec l'APAPI (Association des aides pédagogiques individuels) sur le thème suivant : *Les structures scolaires et ses incidences sur l'orientation et le cheminement scolaire*;
- s'identifier par un sigle illustrant « C.O. du collégial »;
- élaborer un annuaire des C.O. du collégial (courriels et collèges);
- assurer un suivi du prochain avis du Conseil supérieur de l'éducation sur *Le rôle des collèges dans le processus d'orientation des élèves*.
- structurer une façon de communiquer par courriel et d'échanger de l'information ou de la documentation sur Internet (site de l'APOP).

6. Levée de l'assemblée de fondation

Il est proposé par Wilfrid Larochelle, appuyé par Bruno Tremblay que l'assemblée de fondation soit levée. La proposition est adoptée à l'unanimité.

La rencontre est close à midi et 10 minutes.

Wilfrid Larochelle, c.o.
Secrétaire de l'assemblée de fondation de l'ACOC

Bruno Tremblay, c.o.
Secrétaire de l'ACOC

12 septembre 2001